

### Objectifs :

Maîtriser les enjeux du traitement des données personnelles et professionnelles dans le contexte réglementaire du RGPD.

### Prérequis :

Aucun prérequis n'est exigé pour suivre cette formation.

### Participants :

Chef d'entreprise, responsable système d'information, responsable ou directeur de services, tout(e) collaborateur(trice) directement impliqué dans la mise en œuvre du RGPD.

### Effectifs :

L'effectif maximum est de 12 personnes.

### Intervenants :

Formation animée par un consultant formateur spécialisé dans le domaine de la protection des données.  
Tous nos consultants formateurs répondent aux exigences de notre système qualité.

## Le contenu

### 1. Présentation du RGPD et son périmètre d'application

### 2. Qu'est-ce qu'une donnée à caractère personnel ?

### 3. Le traitement des données

Droit d'accès.  
Consentement clair et explicite.  
Droit à l'effacement.  
Portabilité des données.  
Profilage et automatisation.  
Responsabilité du traitement (dont la sous-traitance).  
Protection des données dès la conception.  
Protection des données et analyse d'impact.  
Notification des violations des données personnelles.  
Nomination d'un DPO (Délégué à la protection des données).

### 4. Codes de conduite et certification

### 5. Transferts transfrontaliers de données personnelles

### 6. TPE-PME, en quoi sont-elles concernées ?

**475 €**  
Net de taxe par personne

---

N4 RGPD 19-D22

---

  
1 jour, soit 7 heures

**Dates et villes**

Grenoble - 04 76 28 29 28

- lun 24 nov 2025

## 7. 5 axes à respecter

Gouvernance : mise en place d'une fonction de traitement des données : process, tenue d'un registre, désignation d'un DPO.

Risques et contrôles : mise en place ou renforcement des mécanismes de contrôle, évaluation des risques et analyse d'impact.

Information : transparence, portabilité.

Sensibilisation : communication auprès des parties prenantes de l'entreprise.

Juridique : mise en conformité des documents, contrats formulaires de récolte de données.

## 8. Risques et sanctions en cas de non-conformité



# Méthodes, moyens et suivi

## Méthodes pédagogiques et moyens techniques

CCI Formation met à disposition de ses clients l'ensemble des moyens pédagogiques nécessaires à l'exécution de cette formation conformément aux éléments présentés.

La méthode pédagogique proposée est active, favorisant la participation et l'implication de chaque participant, ainsi que les échanges au sein du groupe (alternance de tours de table, apports théoriques, étude et validation de documents).

Analyse pratique des nouvelles obligations des entreprises au titre du RGPD.

Recommandations sur la mise en conformité pour limiter les risques de sanction.

Alternance de théorie et de pratique.

Cette formation est accompagnée d'un module de mobile learning gamifié accessible en ligne pendant 2 mois.

L'objectif du mobile learning est de compléter la formation en face à face ou à distance via des activités courtes, ludiques et engageantes depuis un smartphone, une tablette ou un pc où vous voulez et quand vous voulez.

L'assimilation des notions est favorisée par un format court, répété et surtout gamifié, sur une période de temps déterminée. Cette gamification est particulièrement efficace pour favoriser l'apprentissage. C'est l'ancrage mémoriel assuré.

## Moyen d'appréciation de l'action

Le stagiaire est soumis à des mises en situations, des exercices pratiques, des analyses de ses pratiques dans une pédagogie active et participative permettant un contrôle continu de sa progression et du développement de connaissances et de compétences acquises conformément aux objectifs visés.

Une évaluation des acquis sera réalisée en fin de formation par le formateur.

Elle permettra d'attester de l'acquisition des compétences par le stagiaire à l'issue de la formation.

## Suivi de l'action

Une feuille de présence par demi-journée devra être signée par le stagiaire.

## Accessibilité

L'inscription à cette formation est possible jusqu'à 48 heures avant le début de la session.

Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Dans le cadre de la charte H+, CCI Formation est un relais auprès des acteurs du handicap pour répondre le mieux possible à votre demande de formation. N'hésitez pas à prendre contact avec notre référent pour que nous étudions votre demande.

## Partenaires



5 - 7 Place Robert Schuman - 38000 Grenoble - France  
T. 04 76 28 29 28 - F. 04 76 28 29 78 - cciformation@grenoble.cci.fr  
[www.cciformation-grenoble.fr](http://www.cciformation-grenoble.fr)  
Siret : 183 830 017 00236 - Code NAF : 8532Z

